

## Sur votre parcours



### Saint-Nicolas-près-Granville

Saint-Nicolas-près-Granville est une ancienne commune créée en 1791, détachée du territoire de Granville, puis de nouveau rattachée en 1962.

Durant votre balade, vous longez la haute enceinte en pierres du château de Grainville, qui date du XV<sup>e</sup> siècle.

Le manoir, l'ancienne église paroissiale (remplacée depuis par l'église rue Saint-Nicolas), ainsi que le colombier, font l'objet d'une inscription au titre des Monuments historiques depuis le 28 avril 1980.



### Le Château Bonheur

En 1910, l'investisseur Georges Bonheur et Adrien Letourneur, maire de Granville de l'époque, entreprennent la construction du Normandy Hôtel, du casino de Granville et de l'Hôtel des Bains. L'architecte Auguste Bluysen en assure la réalisation.

En 1925, Georges Bonheur le charge de construire une villa sur sa propriété du Castel des Petits Champs, à Saint-Nicolas-près-Granville. Mais il se verra contraint de la vendre après des grosses pertes financières.

La municipalité de Gennevilliers s'en porte acquéreur en 1934, pour accueillir les enfants de sa commune en colonie de vacances. La villa est alors baptisée «Château Bonheur».

Privé aujourd'hui, le site reste dédié aux activités de centre de loisirs, à proximité de l'école de musique intercommunale.



## Pour prolonger la balade

### Deux autres balades famille balisées à Granville !

« CAP SUR LA HAUTE VILLE » [3,2 km]

Foulez les ruelles pavées et les remparts de la vieille ville, promenez vos yeux sur des panoramas à couper le souffle ! Découvrez l'incroyable histoire de la Haute Ville et ressentez son âme si particulière.

« GRANVILLE CÔTÉ JARDINS » [3,3 km]

Offrez-vous une balade citadine entre basse-cour et haute couture ! Rencontrez les animaux du Val-ès-Fleurs... Humez le parfum des roses du jardin municipal Christian Dior et admirez le défilé de la mer...

### Un grand circuit de 10 km !

« GRANVILLE ET SON ROC »

Itinéraire proposé dans le topoguide Granville Terre et Mer « Randonnées pédestres et parcours VTT » et dans le guide de La Manche à Pied (FFRP).

## Recommandations

À tout moment de la journée.

Eau, chapeau, baskets ou chaussures de randonnée.

Itinéraire sur chemins, petites routes et sentiers urbains aménagés. Veillez à bien utiliser les bas-côtés pour votre sécurité. Évitez de marcher sur la chaussée.

Poussette 4x4 (en été) Joëlette

# Partagez vos meilleurs moments sur  
[#destinationgranvilleterremer](https://www.instagram.com/destinationgranvilleterremer)



Retrouvez tous les itinéraires  
Scannez-moi !



### Destination Granville Terre et Mer

02 33 91 30 03

[information@otgtm.fr](mailto:information@otgtm.fr)

[www.tourisme-granville-terre-mer.com](http://www.tourisme-granville-terre-mer.com)

EN CAS  
D'URGENCE  
COMPOSEZ  
LE 112

**Les bons réflexes :**  
Respectez la faune et la flore.  
Ne cueillez pas les fleurs et restez sur les sentiers balisés. Rempotez vos déchets. Tenez votre chien en laisse.



# BALADE CHÂTEAU BONHEUR



À la lisière de la ville et de la campagne

4 km

1 h 15

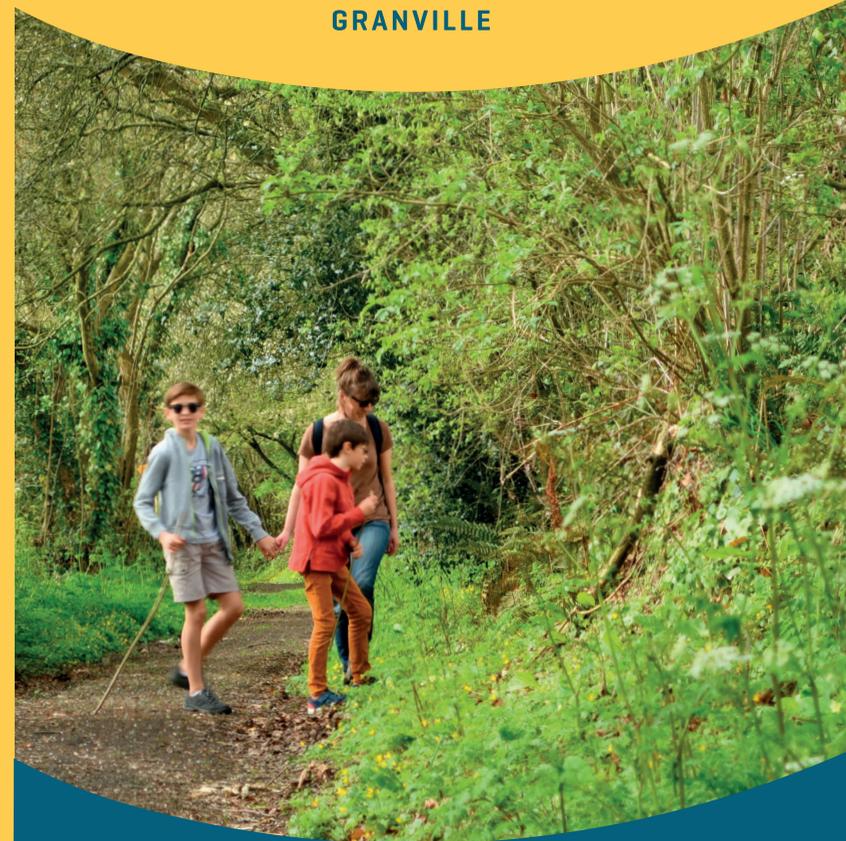
+35 m

Facile



Ville, patrimoine, animaux

## GRANVILLE



Découvrez une surprenante facette de Granville au fil de cette balade mi-urbaine, mi-rurale ! Elle vous mène en campagne, à travers les chemins entourés de champs, de manoirs et de fermes... Un vrai bol vert à deux pas de la ville !

# BALADE CHÂTEAU BONHEUR

À la lisière de la ville et de la campagne

## Le pas à pas

**D** **Départ du parking**, en face de l'église Saint-Nicolas, rue Saint-Nicolas, Granville. Dirigez-vous en face de l'église et contournez-la par la gauche, rue Paul de Gibon.

**1** **Empruntez le sentier aménagé sur la droite**, juste après le groupe scolaire Simone Veil et rejoignez la rue du Hamel. Tournez à gauche, traversez le passage pour piétons sur la route du Village Landais et prenez à droite.

**2** **Continuez tout droit jusqu'à la rue de la Vieille église**, puis tournez à gauche puis à droite le long de l'enceinte en pierres du Château de Grainville, sur le chemin de la Clémentière.

**3** **À la première intersection, prenez à gauche**, puis à la sortie du chemin, empruntez la voie à gauche, le long du mur. Poursuivez tout droit pour retrouver un chemin qui mène à l'arrière du Château Bonheur.

**4** **À l'intersection avec la route de Mallouet**, tournez à gauche pour remonter jusqu'à la route de Saint-Planchers.

**5** **Traversez avec prudence et continuez tout droit**. Traversez la prochaine rue et empruntez le chemin d'en face. Continuez sur 150 m.

**6** **Quittez le chemin en tournant à gauche vers les habitations**. Traversez la rue Clément Marot. Cheminez 500 m tout droit, sur le sentier urbain aménagé pour piétons, jusqu'à la rue Joachim du Bellay. Suivez encore le sentier, passez devant les jeux pour enfants et arrivez rue François Villon.

**7** **Tournez à gauche puis à droite 100 m plus loin** sur le petit sentier, entre une haie et une maison. Sur la rue de Saint-Planchers, tournez à droite, traversez avec prudence et prenez le sentier aménagé légèrement à votre droite. Cheminez le long du sentier. Arrivés à la rue des Drakkars, prenez à droite puis à gauche sur la rue des Vikings.

**8** **Rejoignez la route du Village Landais**, tournez à droite, puis à gauche sur la rue du Hamel et dirigez-vous vers l'église Saint-Nicolas, au point de départ.



## L'idée de Max



Tu croieras un certain nombre d'animaux, réels ou artistiques, au cours de ta promenade, coche ceux que tu aperçois :

un insecte :  
peux-tu le nommer ?

des mouettes en vol à proximité  
d'un grand voilier  
(sur un réservoir d'eau)

un cheval

une vache

une poule orange et rouge (dans un petit square)

un coq particulier  
(posé sur une boule)



Balisage

PR®

- Continuité
- Changement de direction
- Mauvaise direction

